



Assemblée générale

Distr. générale
18 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 124 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteuse : M^{me} Sarah Zahirah **Ruhama** (Malaisie)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution [58/316](#) de l'Assemblée du 1^{er} juillet 2004.
2. À sa 3^e séance plénière, le 16 septembre 2022, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer cette question à toutes les grandes commissions, pour qu'elles passent en revue leurs méthodes de travail et examinent et adoptent leur programme de travail provisoire pour la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 35^e et 36^e séances, les 10 et 18 novembre 2022. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

II. Examen du projet de décision [A/C.6/77/L.24](#)

4. À la 36^e séance, le 18 novembre, le Président a présenté un projet de décision dans lequel figurait le programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale proposé par le Bureau de la Commission ([A/C.6/77/L.24](#)) et l'a révisé oralement en modifiant la date d'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Rapport du Comité des relations avec le pays hôte » au 6 novembre.
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.6/77/L.24](#) tel que révisé oralement, sans le mettre aux voix (voir par. 6).

¹ [A/C.6/77/SR.35](#) et [A/C.6/77/SR.36](#).



III. Recommandation de la Sixième Commission

6. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-dix-huitième session

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé pour la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

Programme de travail provisoire¹

2 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
2, 3 et 4 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
4 octobre	Planification des programmes
	Protection des personnes en cas de catastrophe
10 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
11 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
	[Régime commun des Nations Unies] ²
11 et 12 octobre	Crimes contre l'humanité
12 et 13 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
16 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-sixième session
	Demande(s) d'admission au statut d'observateur ³
16 et 17 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
17 octobre	Responsabilité des organisations internationales
18 octobre	Renforcement et promotion du régime conventionnel international
19 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

¹ Les dates auxquelles les différentes questions seront examinées en 2023 sont indiquées à titre provisoire et il n'est pas exclu que des réunions supplémentaires soient envisagées pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Commission. Conformément à la résolution 69/250 de l'Assemblée générale, aucune séance officielle de la Sixième Commission ne se tiendra le 13 novembre 2023 (Diwali).

² Si ce point est renvoyé à la Commission.

³ Question inscrite à l'ordre du jour pour la première fois à la soixante-dix-huitième session.

20 octobre	Expulsion des étrangers
Du 23 au 27 octobre et du 31 octobre au 2 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-quatorzième session
6 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
9 novembre	Demande(s) d'admission au statut d'observateur ⁴ Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
17 novembre	Élection des bureaux des grandes commissions
2 et 16 novembre	Journées réservées

⁴ Demande(s) d'admission au statut d'observateur incluse(s) pour la première fois dans l'ordre du jour d'une session antérieure.